

Urbanis

/ Communiqué de presse - 14.04.2020

Une nouvelle présidence pour Urbanis

Communiqué du Conseil de Surveillance d'Urbanis

Emmanuelle Pernes, membre du Directoire et Directrice de l'agence régionale de Paris a accepté, sur proposition du Conseil de Surveillance, de prendre la Présidence d'Urbanis. Cette proposition fait suite au départ de Nicolas Crozet intervenu le 31 Mars 2020.

Afin d'organiser sa succession à l'Agence régionale de Paris dans de bonnes conditions, elle prendra ses fonctions de Présidente le 15 juin 2020 au plus tard.

Durant cette période intermédiaire, soit entre le 1 avril et le 15 juin 2020, Jean-Marc Natali, Fondateur, assurera la Présidence d'Urbanis par intérim. Il sera remplacé par Claude Allet à la Présidence du Conseil de Surveillance dans ce même temps. Le Directoire d'Urbanis sera alors composé de Jean-Marc Natali, Emmanuelle Pernes, Catherine Jost et Philippe Goumy.

Le Comité de Surveillance tient à remercier Nicolas Crozet pour son engagement de 25 ans auprès d'Urbanis. Il remercie Emmanuelle Pernes d'avoir accepté avec toute l'énergie et la détermination qu'on lui connaît sa proposition de la nommer Présidente d'Urbanis.

Par ses qualités de management, sa grande expérience, sa rigueur, sa capacité de décision, son enthousiasme communicatif, Emmanuelle est apparue au Conseil de Surveillance comme ayant toutes les qualités requises pour devenir la Présidente d'Urbanis.

/ Biographie

Diplômée de l'IEP de Paris en 1984 puis du Cycle d'Urbanisme, Emmanuelle Pernes a débuté sa carrière dans un bureau d'études d'urbanisme et d'habitat. Elle s'est ensuite consacrée à la programmation de projets urbains et de réhabilitation de logements locatifs sociaux et intermédiaires au sein de la SCIC (groupe CDC). C'est le Groupement d'Intérêt Public de Grigny et de Viry-Châtillon qui lui a donné l'opportunité, au début des années 2000, de découvrir les grandes copropriétés à travers la copropriété de Grigny 2, aujourd'hui en ORCOD d'Intérêt National. A la Société d'Aménagement du Val d'Orge, enfin, elle a conduit des opérations d'aménagement dans le cadre d'un PRU et de ZAC, dont l'éco-quartier « Clause-Bois Badeau » à Brétigny-sur-Orge, primé par la Région Ile-de-France.

Emmanuelle a rejoint l'agence de Paris d'Urbanis en 2010 et s'en est vu confier la direction en 2014.

Son parcours professionnel, toujours au service de l'intérêt public, l'a ainsi conduite à pratiquer des métiers qui sont au cœur des missions d'Urbanis et des préoccupations contemporaines en matière d'habitat.